

Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse

CAHIER THEMATIQUE

**EXPERIMENTATIONS :
«SECURISER L'ORIENTATION VERS L'ALTERNANCE ET
PREVENIR LES RUPTURES »**

Avril 2011



Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ): Renouveler la politique en faveur des jeunes par l'expérimentation

Le FEJ, c'est quoi ?

Un « laboratoire de politiques publiques » qui parie sur l'intelligence des expériences de terrain, en les évaluant de manière scientifique pour apporter la preuve de leur efficacité.

Pourquoi ?

Pour répondre à l'urgence d'une politique cohérente et concertée en faveur des jeunes de moins de 25 ans, sur la base des recommandations du livre vert « reconnaître la valeur de la jeunesse » (été 2009).

> Pour apporter la preuve de la réussite d'un nouveau programme avant son éventuelle généralisation.

Comment ?

> Par le biais d'appels à projets thématiques lancés à toute structure publique ou privée désireuse de proposer une action innovante ou de réformer des dispositifs existants pour les rendre plus efficaces.

*Une structure porteuse de projet + une équipe d'évaluateurs = des expérimentateurs
Une idée innovante opérationnelle + un protocole d'évaluation = une expérimentation*

Qui propose et met en œuvre les projets innovants ?

> Des collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, communes), des associations, des missions locales, des administrations, des universités...

Qui évalue les expérimentations ?

> Des centres de recherche, des équipes universitaires, des cabinets privés.

Qui anime le fonds ?

> **Un conseil de gestion** présidé par le ministre en charge de la jeunesse, auquel participent les administrations concernées et les partenaires privés impliqués dans la démarche : la fondation TOTAL et l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM). Il définit les thématiques prioritaires et décide de l'allocation des fonds.

> **Un conseil scientifique** présidé par Marc Gurgand. Il définit les modalités d'évaluation des différents programmes thématiques et émet des recommandations méthodologiques concernant les dispositifs expérimentés et leur évaluation. Il apporte également son expertise à la capitalisation des enseignements tirés des expérimentations.

> **Une équipe d'animation et de gestion** au sein de la Direction de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative. Elle élabore les appels à projets, prépare leur sélection et assure le suivi des expérimentations retenues au niveau national. Elle anime le réseau des coordinateurs régionaux du fonds (voir liste à la fin du livret) et prépare les conditions de généralisation par la capitalisation des résultats.

> **Des jurys composés d'experts**, d'acteurs de terrain et de scientifiques : ils rendent un avis sur les projets déposés.

En quelques chiffres...

Le fonds est doté de près de 250 millions d'euros : 190 millions de subventions de l'Etat (crédits de la jeunesse et du Plan de relance) et 55 millions provenant de partenaires privés (50 millions de la Fondation Total, 3 millions de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie – UIMM et 2 millions provenant d'entreprises ultra-marines).

A ce jour :

- 9 appels à projets lancés comportant 32 programmes thématiques
- Plus de 1500 projets déposés
- Près de 370 expérimentations sélectionnées au 1/01/2011

Retrouvez toutes les expérimentations jeunesse sur www.experimentationsociale.fr

Liste des projets expérimentaux FEJ

N° de projet	Porteurs de projets	Evaluateurs	N° de pages
AP1_027	Chambre des métiers de la Mayenne	Groupe AMNYOS	4
AP1_037	Fondation d'Auteuil	CREDOC	5
AP1_055	Association Foyer pour tous	CERIEME - Université de Rennes	6
AP1_112	Conseil National des Missions Locales / ANSA	CREST / DARES / CREDOC	7
AP1_140	CNAM	CERIEME - Université de Rennes	8
AP1_143	Union Professionnelle Artisanale	Groupe AMNYOS	9
AP1_169	URHAJ Rhône-Alpes	Groupe AMNYOS	10
AP1_183	ANLCI	CEREQ	11
AP1_263	Mission locale de Beaune	IREDU CNRS - Université de Bourgogne	12
AP1_329	ARML Champagne-Ardenne / Mission Locale de Reims	CREDOC	13
AP1_340	UNMFREO	Institut CUEEP - Université de Lille	14
AP1_384	F.C. des métiers du bâtiment "groupe IDF" / INFA	Cabinet Cairn Ingenierie	15
AP1_389	Université de Bretagne Sud	CEREQ	16
AP1_393	ARML Languedoc-Roussillon	Cabinet CIVITO	17
AP1_398	CIDJ	INJEP	
AP1_438	Rectorat de Nancy-Metz	GREE - Université de Nancy	18
APDIIESES_009	Mission locale de Tulle	CNRS	19

PLATEFORME DE SECURISATION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

(AP1- 27)

Présentation synthétique du dispositif

Sécurisation des parcours des jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage et suivis par la Mission Locale, afin d'éviter les ruptures de contrat, ou, en cas de rupture, permettre aux jeunes de rebondir le plus rapidement possible.

L'entrée dans la plateforme correspond à la date de début du contrat d'apprentissage.

Accompagnement social et professionnel consistant en : la mise en place d'un numéro de téléphone et d'un référent unique, d'un suivi téléphonique sur 6 mois (1 fois par mois minimum)

Point sur l'avancement du projet

- Depuis le démarrage le 20/10/2009 : 114 jeunes ont été intégrés dans le dispositif dont 15 jeunes bénéficiaires de logements ADLJ. 86 jeunes ont été intégrés dans le groupe témoin.

- Mise en place d'une charte de bonnes pratiques afin d'optimiser la transmission des informations entre les partenaires et permettre de mieux organiser et coordonner les échanges et ainsi assurer un meilleur suivi.

- Dans le cadre de l'expérimentation, nous n'avons pas estimé à sa juste mesure certains freins partenariaux pour lesquels nous avons dû investir beaucoup d'énergie pour essayer de les surpasser.

Point sur l'évaluation du projet

-L'évaluation devra permettre d'apprécier:

- si la plate-forme a permis de détecter et de résoudre les difficultés rencontrées par les jeunes
- et, en cas de rupture, si elle a favorisé leur accompagnement vers une solution durable dans le cadre de l'apprentissage

Les investigations en matière d'évaluation relatives à l'année 2 de l'expérimentation débuteront en mai.

Le comité de pilotage de présentation des résultats des travaux évaluatifs de l'année 2 aura lieu le 22 juin prochain.

Les résultats finaux devraient pouvoir être présentés en septembre 2011.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne</p> <p>Contact : Monsieur Frédéric COUTURIER</p>	<p>Structure : AMNYOS</p> <p>Contact : Fabrice REY</p>	<p>Public visé: Les jeunes inscrits Mission Locale et ayant signé un contrat d'apprentissage ainsi que les jeunes bénéficiaires de logements ADLJ.</p> <p>Territoire : Département de la Mayenne</p> <p>Parties prenantes : CMA 53, la Mission Locale, l'ADLJ et les CFA.</p>

DISPOSITIF EXPERIMENTAL DE PLATEFORMES POUR UNE ALTERNANCE REUSSIE (D.E.P.A.R)

(AP1-37)

Présentation synthétique du dispositif

Sécuriser l'orientation vers l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et prévenir les ruptures par un accompagnement personnalisé et ce jusqu'à l'insertion durable dans l'emploi. Préparer à un diplôme qualifiant de niveau V.

En amont et pendant la démarche d'insertion, prendre en compte les freins sociaux pouvant retarder, parasiter et empêcher l'implication du jeune.

Point sur l'avancement du projet

Nombre de jeunes bénéficiaires en 2010 : 179 (prévu 205)

- ☞ **86** en Midi-Pyrénées (prévu : 80), réseau de partenaire établi, dispositif bien identifié
- ☞ **63** dans le Nord (prévu : 44), réseau de partenaire établi, dispositif bien identifié
- ☞ **30** en Ile de France (prévu : 62), ouverture de la plateforme retardée de 5 mois (problème de locaux), réseau de partenaire en cours de constitution, visibilité de la plateforme à renforcer : une chargée de communication a été missionnée.

A l'instar des Ecoles de la deuxième chance, une rémunération des jeunes sur la phase D.E.C.I.D.E.S -phase précédant la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation - contribuerait à inciter les jeunes à se positionner sur le dispositif et à baisser le nombre d'abandon de jeunes qui, en proie à des problèmes financiers, ne peuvent attendre la signature du contrat en alternance. Le statut du jeune sur la phase D.E.C.I.D.E.S est à ce jour toujours indéterminé, l'ASP ayant refusé la prise en charge de ces jeunes car la DGEFP ne dispose pas de crédits pour financer la protection sociale de ce dispositif. Les services juridiques d'Apprentis d'Auteuil continuent de travailler sur ce problème.

Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation apportera des éléments sur les conditions de mise en œuvre et l'impact du projet sur les fonctionnements notamment partenariaux, ainsi que sur son impact sur les trajectoires d'insertion des jeunes (accès à l'alternance et insertion professionnelle, mais aussi capacité à construire un projet professionnel, à respecter des horaires de travail, à être autonomes...). Elle mobilise des méthodes qualitatives (entretiens avec les acteurs et les partenaires, analyse qualitative approfondie du parcours d'une vingtaine de jeunes par entretiens avec les jeunes et leur référent) et quantitatives (enquêtes auprès des bénéficiaires et analyse d'un tableau de bord retraçant les actions menées et les parcours des jeunes dans le dispositif).

Les premières phases d'enquêtes quantitatives et qualitatives sont en cours, les résultats seront disponibles en juin 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : Apprentis d'Auteuil</p> <p>Contact : Valéry Auchère</p>	<p>Structure : CREDOC</p> <p>Contact : Christine Olm</p>	<p>Public visé : Jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, en rupture de formation, d'apprentissage, en recherche d'emploi, sans qualification...</p> <p>Territoire : Midi Pyrénées/Ile de France ouest/Nord Pas de Calais</p> <p>Parties prenantes : Missions locales, Pôle Emploi, PJJ, Etablissements scolaires, CIO, CFA/UFA, MGI, MECS...</p>

ACCOMPAGNER EN FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS LES JEUNES MINEURS DANS L'ACCES ET LA REALISATION DE LEUR CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(AP1-55)

Présentation synthétique du dispositif

Mettre en œuvre un dispositif de coordination entre les différentes parties prenantes du projet de l'apprenti et proposer un accompagnement global reposant sur un système de « tutorat fraternel » et une dynamique de groupe.

Point sur l'avancement du projet

La mise en culture commune des différentes parties prenantes a pris du temps pour être effective. C'est à ce travail que nous nous sommes attachés prioritairement. Aujourd'hui, la reconnaissance réciproque des compétences et la collaboration a atteint un bon niveau de réalisation. Des projets communs sont cours : Convention de réservation et de financement, dossier commun de pré inscriptions, création d'un nouveau site d'accueil des apprentis dans le cadre du «Programme d'Investissement d'Avenir» (PIA).

Point sur l'évaluation du projet

-La comparaison des 2 échantillons a été faite l'année N (rapport mai 2010) et l'année N + 1 (rapport mai 2011), après ajout d'une promotion.

L'analyse des ruptures de contrat a été faite l'année N (rapport octobre 2010) et sera faite l'année N + 1 (rapport octobre 2011), après ajout d'une promotion.

L'analyse du devenir des 2 échantillons (témoin + expérimental année N) a été conduite en octobre-novembre 2010 (rapport janvier 2011), et sera poursuivie pour les 3 échantillons après ajout d'une promotion (N + 1) à l'échantillon expérimental (rapport janvier 2012).-

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : Association Foyer pour Tous</p> <p>Contact : Anne Marie Girardeau</p>	<p>Structure : ABPRJ</p> <p>Contact : CERIEME : Michel Dupaquier</p>	<p>Public visé : Apprentis mineurs en séjour fractionné</p> <p>Territoire : Communauté Urbaine de Bordeaux</p> <p>Parties prenantes : FJT Ellul + FJT Le Levain + 7 CFA</p>

PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE ET SECURISATION DES PARCOURS DES JEUNES APPRENTIS EN FRANCE (AP1-112)

Présentation synthétique du dispositif : Un projet national, mis en place sur 7 sites à échelle territoriale variable ; projet multi partenarial. Porteur national : Conseil National des Missions Locales (CNML)

- Objectifs :

- **coordonner l'action des partenaires** intervenant sur le champ de l'apprentissage et de l'insertion sociale et professionnelle afin de sécuriser le parcours des jeunes apprentis et développer des pratiques innovantes
- **créer un processus d'accompagnement renforcé continu** et partagé au bénéfice des jeunes et des entreprises afin de favoriser l'accès à l'apprentissage et prévenir les ruptures

Point sur l'avancement du projet

- Création de nouvelles coopérations au niveau local avec intervention partagée et concertée des CFA, CAD, CMA, ML, éducation nationale..., pour l'amélioration des services apportés aux jeunes souhaitant s'orienter vers une formation en apprentissage.

- **Nombreux réajustements en 2010 :** adaptation au calendrier décalé, redéfinition de la place des acteurs, interventions communes dans l'information ou le suivi auprès des jeunes. Malgré un calendrier resserré, les flux mobilisés pour cette expérimentation correspondent pour la plupart aux objectifs quantitatifs que les différents sites avaient prévus. La recherche des entreprises a pu être parfois plus difficile qu'initialement prévue, au vu d'un contexte économique qui sur certains territoires a vu le nombre d'offres en apprentissage diminuer.

- En 2010, certains freins au développement du projet ont pu être identifiés. En 2011, et à partir de ces difficultés, les pistes à renforcer peuvent être les suivantes :

- Démarrer plus en amont et en phase avec la recherche d'information des jeunes sur l'alternance
- Avoir une meilleure appréhension des flux entrant dans l'accompagnement renforcé
- Consolider les partenariats directs et indirects
- Renforcer les actions de coopération avec l'Education Nationale
- Assurer une meilleure fluidité dans les communications partenariales
- Apporter un appui pour une recherche /prospection d'entreprise plus aisée
- Définir des actions spécifiques pour éviter les ruptures et les abandons durant la période estivale.

Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation mesure l'impact de l'accompagnement sur l'entrée en apprentissage ainsi que sur les taux de rupture, et les taux de maintien en emploi ou d'accès rapide à l'emploi à la sortie de la formation. Sont également observées la construction du projet professionnel, la mobilisation des jeunes sur ce projet et l'adaptation des jeunes aux contraintes de l'entreprise. L'évaluation s'intéresse enfin aux conditions de mise en œuvre du projet et à son impact sur les fonctionnements partenariaux. Elle repose sur un dispositif d'enquêtes auprès de populations de jeunes bénéficiaires et de jeunes témoins constituées aléatoirement, sur l'utilisation de données issues de Parcours 3, et sur une interrogation qualitative des acteurs et partenaires de chaque site, ainsi que de quelques jeunes bénéficiaires.

La première cohorte de jeunes participants à l'expérimentation est constituée. Les premières interrogations quantitatives et qualitatives sont en cours. Le rapport final d'évaluation est prévu pour décembre 2013.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : CNML</p> <p>Contact : Elisabeth Laverne</p>	<p>Structure : CRÉDOC/CREST/ DARES</p> <p>Contacts : CREST : Roland Rathelot et Philippe Zamora-DARES : Laurent Lequien et Romain Aeberhardt (-CRÉDOC : Elodie Alberola et Christine Olm</p>	<p>Public visé : jeunes scolarisés ou sortis récemment de l'éducation nationale. Jeunes en contact avec tout partenaire en charge de l'accompagnement des 16 à 25 ans.</p> <p>Territoires : Tours, Orléans, Blois, Le Mans, Limousin, Ain, Roanne.</p> <p>Parties prenantes : Missions locales, CMA, CCI, CFA, CAD, éducation nationale. Porteur local : ML ou CMA. Au niveau national : coordination CNML et ANSA</p>

**AGIR – UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL INDIVIDUALISE ET RESPONSABLE
(AP1-140)**

Présentation synthétique du dispositif

Le projet vise à prévenir les ruptures de contrats de professionnalisation et contribuer à l'insertion dans l'emploi, en proposant un accompagnement global (logement, santé, transport, culture...) individualisé, à faire évoluer les représentations et postures face à l'alternance : rapport à l'entreprise, rapport à la formation, rapport à l'emploi. L'accompagnement multidimensionnel vient en complément du tutorat pédagogique de l'organisme de formation et du tutorat professionnel de l'entreprise. L'un des axes forts de l'expérimentation repose sur le triptyque de tutorat comme élément de renforcement du parcours du jeune. Le Cnam Pays de la Loire s'est associé au Club d'entreprises FACE Atlantique et à GDF Suez afin d'optimiser le lien avec le monde professionnel.

Point sur l'avancement du projet

- 86 jeunes sont rentrés dans le dispositif (41 bénéficiaires et 43 témoins). Ces chiffres sont en deçà des prévisions pour plusieurs raisons. D'une part, le recrutement des jeunes a nécessité l'organisation de rencontres, de réunions d'information, de négociations avec une multitude de structures (entreprises, organismes de formation, structures-relais, OPCA...), très chronophages mais indispensables au bon déroulement de l'expérimentation pour mobiliser les acteurs. D'autre part, il a été nécessaire de prendre le temps pour expliquer qu'AGIR ne venait pas concurrencer les accompagnements pédagogiques déjà en place dans les OF, mais bien en complémentarité sur les aspects sociaux. Enfin, l'augmentation des niveaux de qualification et de certification des contrats de professionnalisation lors des recrutements a joué sur le nombre d'entrées dans AGIR.

Dans les points positifs, cette première phase du projet a permis la constitution d'un réseau de personnes et structures ressources très étoffé pour appuyer le jeune. Les entrées de jeunes dans le dispositif ont permis de collecter des données objectives pour proposer une première modélisation du tutorat/accompagnement externe sous forme de guide méthodologique.

Point sur l'évaluation du projet

- Mesurer en quoi et comment l'accompagnement global et individualisé proposé produit de la Valeur Ajoutée dans le déroulement du parcours des jeunes bénéficiaires par rapport aux jeunes témoins.

- L'évaluation a réellement démarré en 2011 en raison des difficultés de mobilisation du public cible rencontrées par le porteur du projet. Cependant, le travail d'analyse et de veille mené de concert avec le porteur du projet a permis de mieux saisir les raisons de ces difficultés et surtout de vérifier la pertinence et le bien-fondé du projet - mise en œuvre prochaine par les branches professionnelles du tutorat externe, déclinaison de la loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie du 24 novembre 2009 - et s'inscrit pleinement dans les réflexions menées actuellement par les partenaires sociaux sur l'emploi des jeunes - notion d'accompagnement renforcé. - Bien que le projet ait pris du retard - année 2010 consacrée essentiellement à la mobilisation de différents acteurs en lien avec le porteur de projet pour intégrer des jeunes sur le dispositif -, pour fin 2011 nous serons en mesure de produire des résultats qui seront très proches des résultats finaux de l'expérimentation - une demande d'avenant a été formulée pour mener l'expérimentation jusqu'à fin octobre 2012.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : Cnam Pays de la Loire</p> <p>Contacts : Xavier Noël / Anne Johnson</p>	<p>Structure : CERIEME/ABPRJ</p> <p>Contact : Michel Dupaquier, Stéphane Mabon, Jean-Charles Hernet</p>	<p>Public visé : Jeunes de moins 26 ans en contrat de professionnalisation, de niveaux V, IV, III ou en CQP.</p> <p>Territoire : Loire-Atlantique (44)</p>

"PARCOURS A LA REUSSITE PROFESSIONNELLE ACTIVE DES JEUNES"

(AP1-143)

Présentation synthétique du dispositif

Cette expérimentation répond au programme « sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures ». Elle a pour objectif de travailler sur la régulation du processus des constructions identitaires et professionnelles, pour mieux sécuriser les modalités du parcours de qualification et prévenir les ruptures de contrats d'apprentissage.

Afin d'y parvenir, cette expérimentation se base sur trois leviers :

1. La mise en réseau des acteurs (transversalité, chef de projet, mutualisation)
2. L'accompagnement des jeunes durant l'apprentissage (démarche intégrée de ressources humaines)
3. Le soutien des entreprises à l'accueil des jeunes (sensibiliser les maîtres d'apprentissage, association de l'entreprise)

Point sur l'avancement du projet

- La mise en relation des acteurs est effective. Le point fort est le suivant : volonté forte de la part des partenaires de travailler ensemble et désir partagé de faire aboutir de manière positive cette expérimentation.

- L'accompagnement des jeunes durant l'apprentissage a commencé au 1^{er} janvier 2010 pour la CFAA d'Antibes, et pour les trois autres CFA lors de la rentrée 2010-2011. Les premiers entretiens individuels sont terminés et les mises en réseau avec les missions locales ont commencé. Le principal problème est d'anticiper les ruptures de contrat qui ont lieu en période estivale moment où l'anticipation est impossible. Autre problème : les freins légaux pour échanger des données entre structures.

- Le soutien des entreprises a démarré au travers de sollicitation par courriers. Celles-ci vont être relancées par téléphone pour suivre la formation « maître d'apprentissage », qui permettra de sensibiliser les employeurs sur l'importance du binôme « apprenti-maître d'apprentissage ».

Point sur l'évaluation du projet

- Est réalisé à ce jour le cadrage de l'intervention et la formalisation d'un référentiel d'évaluation intégrant le questionnement évaluatif pour l'évaluation intermédiaire et l'évaluation finale (le référentiel a été réalisé à partir d'entretiens avec les acteurs intervenant pour la mise en œuvre du projet (pilotes, opérateurs)

Prévu d'avril à juin l'évaluation intermédiaire avec des rendus en juin. L'évaluation intermédiaire intègre :

- Un comité de pilotage de lancement de l'évaluation intermédiaire
- La formalisation des outils d'appui aux investigations : guides d'entretiens, questionnaires bénéficiaires,...
- Le recensement et l'analyse des documents produits dans le cadre de l'expérimentation
- Des entretiens individuels et collectifs avec les principaux acteurs pour évaluation de la mise en œuvre (membres du comité de pilotage, du comité scientifique, équipe projet, CFA, CIO, Missions Locales,)
- Une interrogation des entreprises engagées
- Une comparaison sur base Ymag (si possible à voir avec la CNIL) de l'échantillon cible et de l'échantillon témoin

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : UPA06 Contact : Carine PAPPY</p>	<p>Structure : AMNYOS Contact : Félix GARCIA</p>	<p>Public visé : jeunes de 16 à 25 ans signant un CA, dans un CFA, de niveau 5. Territoire : Alpes Maritimes Parties prenantes : Conseil Régional Conseil Général06, DIRECCTE, CFA(s), Missions Locales, PITH AM, MGI, CMA06, PAP, Pole Emploi.</p>

CHEQUE HABITAT POUR JEUNES EN ALTERNANCE

(AP1-169)

Présentation synthétique du dispositif

-Expérimenter la mise en place d'un chèque habitat pour les apprentis en double résidence

Point sur l'avancement du projet

-700 jeunes apprentis en première année d'apprentissage.

L'expérimentation est menée avec 14 CFA sur trois régions : Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées et Rhône Alpes.

Point sur l'évaluation du projet

- Résultats intermédiaires très partiels, compte-rendu d'évaluation en Septembre –Octobre 2011.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
Structure URHAJ Rhone Alpes Contact : Delphine BURLET	Structure : Groupe AMNYOS	Public visé :Apprentis en double résidence Territoire : Midi Pyrénées, PACA et Languedoc Roussillon Parties prenantes :

**LA MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE COMME FACTEUR DE SECURISATION
DES PARCOURS DE FORMATION DES APPRENTIS
(AP1-183)**

Présentation synthétique du dispositif

L'objectif principal de l'expérimentation est de mettre en place dans les CFA des solutions pour sécuriser les parcours de formation des apprentis. Dans quelle mesure les actions concourant à la maîtrise de leurs compétences de base contribuent à prévenir les risques de rupture du contrat d'apprentissage et à améliorer leur taux de réussite au diplôme. Il s'agit de mettre à la disposition de tous les conditions et les clés de réussite : à quel moment faut-il agir ? Comment agir ?

Point sur l'avancement du projet

1 / Une première phase du projet s'est déroulée entre janvier et juin 2010 : Elle a porté sur un bilan-évaluation réalisée par le Céreq sur les dispositifs de maîtrise des compétences de base mis en œuvre dans 8 CFA (voir point sur l'évaluation du projet).

2) Une deuxième phase du projet (depuis sept. 2010) consiste à engager dans plus d'une trentaine de CFA dans les 5 régions partenaires des expérimentations visant à développer les compétences de base des apprentis de niveau V. Un point fort de la démarche réside dans la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) assurée par des consultants pour accompagner les CFA dans ce processus. Celle-ci met en évidence les difficultés de la plupart des CFA à se mettre en mouvement sur ce thème. L'objectif est d'aboutir à fin 2011 à la production d'un cadre de référence pour la généralisation des bonnes pratiques.

Point sur l'évaluation du projet

1 / La démarche d'évaluation a commencé en 2010 avec le bilan de huit bonnes pratiques visant la maîtrise des compétences de base par les apprentis dans huit CFA. Les résultats de cette première phase sont de deux ordres : un « bouquet » de 21 préconisations visant à aider les CFA à construire ou consolider des dispositifs dans ce domaine; une série d'études de cas présentant la mise en œuvre concrète de chacun de ces dispositifs.

2 / La deuxième phase de l'évaluation porte sur l'évaluation des expérimentations engagées avec des CFA partenaires. Le cadre de référence de l'évaluation repose sur trois pôles : l'évaluation de la mise en mouvement des CFA sur le thème de la maîtrise des savoirs de base; l'évaluation de l'engagement des partenaires régionaux qui pilotent la politique d'apprentissage; enfin l'évaluation des effets des dispositifs de consolidation des savoirs de base sur les parcours des apprentis bénéficiaires. Les premiers résultats sont prévus pour le dernier trimestre 2011.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI)</p> <p>Contact : Emmanuelle UNAL chargée de mission nationale</p>	<p>Structure : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)</p> <p>Contact : Damien BROCHIER chargé d'études</p>	<p>Public visé : Apprentis de niveau V</p> <p>Territoires : 5 Régions (Ile de France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Martinique)</p> <p>Parties prenantes : Conseils régionaux, services déconcentrés de l'Etat, Branches professionnelles, Ministère de l'Education nationale, Ministère de l'Agriculture</p>

INSCRIRE LES CONTRATS EN ALTERNANCE DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS SECURISE

(AP1-263)

Présentation synthétique du dispositif

Sécuriser le parcours des jeunes en alternance par la mise en place d'un tuteur externe neutre et réactif qui accompagne le jeune (mensuellement a minima) pendant tout son parcours, intervient en entreprise (présentation du dispositif et conciliation si besoin) et dans les CFA. Lors de toute difficulté signalée, un processus est activé pour régler le problème (soutien social ou conciliation) ou sinon, soit trouver une autre entreprise du secteur, soit retravailler le projet professionnel et ainsi éviter le décrochage. L'accompagnement vise aussi à favoriser l'accès à l'emploi durable à l'issue du parcours.

Point sur l'avancement du projet

- Trois secteurs concernés (hôtellerie, vente, viticulture) et les 2 types de contrat
- Implication de la branche hôtellerie (département + groupe de travail Régis Marcon) + collaboration/attente des CFA
- Expérimentation de différents types d'organisation au sein des MI et d'intervention avec les CFA et outillage réalisé
- Effets positifs sur la lutte contre le décrochage scolaire
- Difficultés essentielles = accès à l'information (plate-forme en amont de la signature du contrat), gestion informatique et randomisation

Point sur l'évaluation du projet

L'objectif est d'analyser les différences d'insertion professionnelle entre les bénéficiaires du tutorat renforcé effectué par les Missions locales de Côte-d'Or, et les jeunes ne bénéficiant pas de ce dispositif. Les indicateurs seront les variables d'impacts (taux de maintien dans l'apprentissage ou l'entreprise, métier ou secteur, ou taux de rupture et taux d'emploi), explicitées à l'aide de modélisation économétrique prenant en compte les caractéristiques individuelles et contextuelles (effectif, type et localisation de l'entreprise...). L'évaluation est en pleine phase de consolidation d'informations et d'actualisation de la base de données afin d'assurer le suivi des 1 100 jeunes. Des résultats intermédiaires pour l'hôtellerie-restauration sont prévus fin juin 2011, et les résultats finaux des deux années d'expérimentation, seront disponibles début 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : Mission locale Beaune</p> <p>Contact : Régis Barbier</p>	<p>Structure : IREDU/CNRS UMR 5225</p> <p>Contact : Jean Bourdon</p>	<p>Public visé : apprentis de l'hôtellerie-restauration, de la viticulture et du commerce en Côte-d'Or et jeunes en contrats de professionnalisation au CFA viticole de Beaune</p> <p>Territoire : Côte-d'Or</p> <p>Parties prenantes : Conseil régional, Direccte, CCI, CMA, CFA, Pôle emploi, UMIH, FAFIH, inspection apprentissage</p>

ALTERNANCE CHAMPAGNE

(AP1-329)

Présentation synthétique du dispositif

Charte Qualité du réseau régional des Missions Locales de Champagne Ardenne contenant 5 engagements en amont et en aval des contrats en alternance.

Le contenu de la Charte et les partenariats mis en œuvre avec les CFA, les chambres consulaires, les OPCA et le Conseil Régional doivent permettre une meilleure sécurisation des parcours des jeunes en alternance.

Un projet de convention avec le Conseil Régional, les CFA et l'association régionale des Présidents de Missions Locales visant la généralisation du travail engagée est en cours de finalisation

Point sur l'avancement du projet

-Le projet se déroule conformément aux engagements pris

- Les entrées dans le programme Champagne ont dépassé les prévisions de 30%

Par ailleurs, les engagements Qualité seront poursuivis en 2011 pour la nouvelle campagne alternance sur les sites impliqués dans l'expérimentation.

-L'étude du CREDOC menée sur les profils des jeunes en amont de l'expérimentation a été diffusée et analysée par l'ensemble des partenaires et servira de base à l'analyse comparative des résultats.

Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation permettra de décrire les effets de l'expérimentation en termes de dynamisation et de structuration du partenariat et d'évolution des pratiques professionnelles, de renforcement de l'orientation de jeunes des Missions Locales vers l'alternance et de prévention de l'abandon pour tous les jeunes en alternance (par une médiation en cas de difficultés rencontrées).

Méthodes de l'évaluation (2010 et 2011)

- ⇒ deux vagues d'entretiens auprès de 25 acteurs (ML, CFA, CR, OPCA, Consulaires...)
- ⇒ deux enquêtes d'une centaine de jeunes des ML orientés vers l'alternance avant et après Champagne Alternance
- ⇒ tableau de bord anonymisé à partir de Parcours 3

Résultats d'étape lors des comités de pilotage. Résultats finaux : début 2012.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : Mission locale de Reims</p> <p>Contact : Christine BEGUINOT</p>	<p>Structure : CREDOC</p> <p>Contact : Isabelle ALDEGHI/Christine OLM</p>	<p>Public visé : jeunes de 16 à 25 ans</p> <p>Territoire : région Champagne-Ardenne</p> <p>Parties prenantes :</p>

PARCOURS PREPARATOIRES A LA SIGNATURE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN BAC PRO

(AP1-340)

Présentation synthétique du dispositif

Organiser un parcours « sas » entre la scolarité en collège ou lycée et la signature d'un contrat d'apprentissage, sous statut scolaire d'une durée variable de 2 à 6 mois. Les objectifs sont de faciliter le passage du statut scolaire à celui d'apprenti, préparer le choix d'un métier avant la signature d'un contrat d'apprentissage, accompagner les jeunes futurs apprentis dans la recherche puis la signature de leur contrat, diminuer les ruptures de contrats d'apprentissage en particulier dans le cadre des nouveaux parcours Bac Pro. 4 secteurs professionnels sont ciblés : la maintenance en mécanique (automobile ou agricole), le bâtiment, le commerce et l'hôtellerie-restauration.

Point sur l'avancement du projet

50 jeunes ont bénéficié du dispositif en 2010 (dans deux régions).
L'étape de préparation de l'expérimentation par les MFR et les organisations professionnelles a permis de préciser l'organisation du parcours. La démarche pressentie d'accompagnement individualisé pour la recherche d'un maître d'apprentissage et une signature de contrat en Bac Pro se vérifie.
Les accords de financement de la part des Conseils régionaux intervenus très tard ont limité fortement l'accès au dispositif.
L'incertitude des familles sur la garantie de la signature d'un contrat ou d'une solution de remédiation pertinente pour le jeune en cas d'échec du « sas » a limité les inscriptions dans ce dispositif expérimental.
2 types de parcours sont à considérer : un sas de rentrée scolaire (recherche de maître d'apprentissage) et un sas de printemps (orientation et accompagnement pour une formation par apprentissage à la rentrée suivante).

Point sur l'évaluation du projet

Attente : Il s'agit d'apprécier l'écart entre la population fréquentant le SAS et celle entrant directement en apprentissage dans les dispositifs concernés puis d'évaluer l'effet SAS sur la réduction de cet écart. Avancement : Le recueil de données auprès des jeunes concernés par l'expérimentation (apprentis et jeunes entrant directement en SAS) a débuté en novembre-décembre 2010. La rencontre et les échanges avec les référents permettent d'émettre une première hypothèse : lors de la rentrée scolaire de septembre 2010, le SAS semble avoir attiré une population assez proche des jeunes entrant directement en apprentissage. Il est probable qu'en janvier-février 2011 (2ème vague) le SAS a accueilli une population plus éloignée de l'apprentissage. Les premiers résultats seront disponibles en avril 2011. Les résultats finaux sont prévus en sept 2012. A discuter : L'expérimentateur n'a pas pu mettre en place le dispositif prévu comme il l'aurait souhaité. La faiblesse de la population accueillie limite beaucoup la validité de l'analyse quantitative prévue initialement. Il convient de discuter d'un aménagement du processus d'évaluation qui tienne compte de l'évolution du dispositif expérimental. Pour que les résultats restent significatifs, une approche qualitative complémentaire est nécessaire.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : UNMFREO</p> <p>Contact : Jean-Claude DAIGNEY</p>	<p>Structure : Institut CUEEP Université de Lille</p> <p>Contact : Gilles LECLERCQ ET THERESE LEVENE</p>	<p>Public visé : jeunes de 15 à 18 ans</p> <p>Territoire : national</p> <p>Parties prenantes : MFR, Centre National Pédagogique, Institut CUEEP Université de Lille, CAPEB, FAFIH, ANFA, DLR, ACFCI, ASDM, Conseils Régionaux</p>

SYNART SYNERGIE ARTISANAT DU BATIMENT**(AP1-384)****Présentation synthétique du dispositif**

- = Construire une vraie articulation entre les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle, les prescripteurs (pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi et des entreprises), les branches professionnelles (CAPEB, FFB) et les organismes de formation (Education Nationale, CFA des Compagnons du Tour de France, INFA) pour
- Attirer les jeunes vers les formations en alternance dans les métiers de l'artisanat, du bâtiment (menuisier, peintre décorateur, ...)
 - Leur donner les moyens d'effectuer de véritables choix et de mesurer les avantages et contraintes du milieu professionnel choisi
 - Et les inscrire dans un parcours de réussite débouchant sur une insertion durable dans l'emploi.

Point sur l'avancement du projet

-Une retard au démarrage n'a permis qu'un engagement partiel de l'action pour la rentrée 2010, malgré tout 8 à 10 jeunes ont été concernés sur chaque territoire (15 à 20 prévus initialement). Le partenariat s'est construit avec les missions locales, les services de l'emploi des communes, des structures type Upromi & Epide, mais l'entrée en lice de l'EN via les délégations MGIE N ne s'est fait qu'à la fin de l'automne et le partenariat avec les CIO est encore à confirmer.

Deux difficultés principales ressortent de cette première phase :

- la possibilité d'accueil au sein des entreprises ;
- le format de l'offre de formation en alternance (les Titres professionnels paraîtraient mieux adaptés que les CAP au public entrés dans le dispositif)

Point sur l'évaluation du projet

Les difficultés rencontrées par la mise en œuvre du projet mettent en évidence la difficulté du travail en synergie entre acteurs.

Les axes de progrès qui feront l'objet du travail réalisé au cours de la prochaine période sont les suivants :

- Identifier sur chaque territoire les prescripteurs et les partenaires potentiels
- Définir avec chaque partenaire repéré les possibilités de partenariat
- Formaliser des parcours types pouvant être proposés aux jeunes en fonction des problématiques et des besoins repérés par les partenaires
- Construire les outils du parcours
- Identifier les ressources qui pourront être mobilisées
- Rendre possible l'accès à toutes les formations quelque soit le lieu de résidence du jeune.
- Rendre possible pour ceux qui n'obtiendront pas le diplôme visé l'accès à d'autres formes de certification (titre, CCP)

A partir de l'évaluation en continue, le projet Synart va être redéfini afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et de le rendre plus adapté au contexte.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
Structure : FCMB Contact : Marc BOURDAIS	Structure : Cairn Ingénierie Contact : Patrick Lechaux	Public visé : jeunes en recherche de parcours Territoire : nord-ouest Seine et Marne, Seine Saint Denis (le Tremblay) Parties prenantes : CFA, Missions Locales, Education Nationale, structures travaillant à l'insertion

LES APPRENEURIALES : JE PENSE DONC J'AGIS !
(AP1-389)

Présentation synthétique du dispositif

Le projet vise à développer l'alternance dans des filières où il y en a traditionnellement peu : Lettres, Sciences humaines et sociales, Activités physiques et sportives, en impliquant tous les acteurs de l'alternance, pour :

- collaborer davantage avec le monde professionnel, et développer des partenariats innovants;
- créer, expérimenter et mettre en place avec les enseignants une pédagogie de l'alternance adaptée aux filières, et accompagner les étudiants dans leur parcours, de l'université au monde socio-économique;
- améliorer l'attractivité des formations dans les filières d'expérimentation.

Point sur l'avancement du projet

Les points forts

- Renouveau pédagogique dans les universités de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales
- Mise en place d'une nouvelle unité d'enseignement et culture générale
- Partenariats avec des entreprises du réseau de l'Économie Sociale et Solidaire
- Nouvel accompagnement des étudiants pour les stages en entreprises, dans le suivi de la formation et leur problématique d'orientation et d'insertion professionnelles
- Partenariat et accompagnement des lycéens, des enseignants, des chefs d'établissements pour un investissement collectif à l'amélioration de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants par le biais de l'alternance

Les points d'amélioration

- le système est très long à faire à évoluer. Nous mettons en place des procédures pour simplifier les systèmes.
- la communication à élargir dans un plus grand contexte que celui d'aujourd'hui. Des actions de diffusion sont prévues.

Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation est un outil de connaissance : il s'agit de mobiliser tous les savoirs et en particulier ceux des experts et les retours d'expériences au plus près des politiques et des programmes. On essaie de rendre évaluable les programmes en mobilisant des outils de suivi-évaluation (reconstitution des arbres des objectifs, co-construction du sociogramme des acteurs et établissements de conventions de chaînes de valeurs "intentions d'actions-réalisations-résultats"). Nous allons ensuite tester les représentations qu'ont les publics bénéficiaires des résultats de l'alternance et chercher à analyser les facteurs qui contribuent à influencer ces représentations à 2 moments donnés via la diffusion d'un questionnaire aux bénéficiaires (ex ante et ex post). Les résultats préliminaires seront disponibles à l'été 2011 tandis que les résultats finaux seront disponibles à l'été 2012 (sous réserve de la signature d'un avenant prolongeant la date de fin de l'évaluation).

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : Université de Bretagne Sud (UBS)</p> <p>Contact : Claire Sallic</p>	<p>Structure : CAR Céreq Bretagne</p> <p>Contact : Maurice Baslé</p>	<p>Public visé : Etudiants FTLV (UBS, Rennes 2 et IUT) -- semaine des appreneuriales: Etudiants en alternance / 100 lycéens -- séminaires d'informations: enseignants, administratifs, Accompagnateurs, Tuteurs entreprises, OPCA</p> <p>Territoire : Bassins d'Animation de la Politique Educative (BAPE) : Lorient-Quimperlé/Auray-Vannes-Ploermel/Loudéac-Pontivy/Rennes - Saint Briec</p> <p>Parties prenantes : IUT de Lorient Rennes 2, Rectorat de l'académie de Rennes, Crédit Coopératif, Région Bretagne</p>

**COOPERATION REGIONALE DES ACTEURS DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI AU SERVICE
DES JEUNES ET DES ENTREPRISES
(AP1-393)**

Présentation synthétique du dispositif

La mise en place d'une plateforme partenariale pour l'alternance, par le biais de cette expérimentation, a pour objectifs : renforcer l'information/l'orientation des jeunes vers les contrats en alternance, faciliter l'accès et la signature de ces contrats, et sécuriser le parcours des jeunes vers l'emploi, en bénéficiant des apports spécifiques et complémentaires de chaque réseau. C'est un projet régional d'application départemental, décliné sur les 5 départements du LR : pilotage régional par l'ARML, la Chambre régionale de Commerce et de l'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) et des pilotages départementaux avec les acteurs locaux (10 MLJ, 8 CCI et 5 CMA). Les modalités opérationnelles sont : la création d'un dispositif partenarial et innovant d'accompagnement des jeunes sur un parcours en 4 étapes, la mise en œuvre d'un réseau coordonné de l'alternance (par une synergie et une complémentarité des actions et des pratiques des acteurs de l'alternance) et la mise en place d'un système d'information collaboratif. 5 conseillers (à mi-temps) ont un rôle d'interface pour la création de cette plateforme d'acteur pour l'alternance.

Point sur l'avancement du projet

La structuration régionale et départementale est, dans l'ensemble, bien identifiée, fonctionnelle et dynamique, même si des rythmes différents selon les territoires sont constatés. En 2010, 8 comités de pilotage régionaux et 38 départementaux ont eu lieu. Des dispositifs partenariaux d'acteurs ont été constitués sous différentes formes selon les territoires (plateformes, comités techniques,...) autour des parcours des jeunes étudiés de façon croisée et avec la mise en place de prestations spécifiques nouvelles construites par les 3 réseaux. La création d'un système d'information ouvert et partagé est en cours (travail d'approfondissement des informations élémentaires du SI, rédaction du cahier des charges). Les effets sont : la mutualisation d'outils, des réflexions amorcées et partagées autour de l'alternance et sur la construction de parcours des jeunes ainsi que des effets périphériques positifs dans le but global de tendre vers une harmonisation des pratiques, tout en soulevant les questionnements d'un vrai travail en réseau.

Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation renseigne sur la qualité des coopérations et la mutualisation des ressources entre les professionnels des Missions Locales, des CCI et Chambres des métiers, ainsi que sur l'analyse des modalités d'accompagnement afin d'en mesurer les effets sur les parcours des jeunes en termes d'apprentissages, de socialisation et de développement personnel. Les questions évaluatives élaborées avec 40 professionnels des 3 réseaux, auxquelles l'évaluation doit répondre, concernent : la sécurisation et la traçabilité des parcours, la coordination et la complémentarité des interventions, la qualité de l'accompagnement renforcé, la mobilisation des entreprises, l'acquisition de compétences ou la mutualisation des ressources et outils (dont l'évolution de l'offre de services ou la mise en place d'un système d'informations partagées) Les premiers enseignements renvoient à des questions d'organisation, de sens et de méthode. L'évaluation porte sur 2 années, 2010 et 2011. Des notes intermédiaires ont été réalisées et fait l'objet d'échanges avec les acteurs concernés. L'évaluation finale sera aboutie en janvier 2012 comme prévu.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : Animation Régionale des Missions Locales du Languedoc Roussillon</p> <p>Contact : Raphaëlle Da Cruz</p>	<p>Structure : Cabinet CIVITO</p> <p>Contact : Bruno Carlon</p>	<p>Public visé : jeunes de 17 à 20 ans, de niveau V et infra V, sans projet prof défini</p> <p>Territoire : Languedoc Roussillon</p> <p>Parties prenantes : ARML, CRCI, CRMA</p>

DISPOSITIF FAR « FAIRE DE L'ALTERNANCE UNE REUSSITE »

(AP1-438)

Présentation synthétique du dispositif

Ce dispositif expérimental a pour objectif principal la sécurisation du projet des élèves de 3e ayant fait un choix d'orientation vers l'apprentissage. Il vise à mettre en place à un niveau local (échelle du district ou bassin) un parcours de découverte vers l'alternance qui accompagne les jeunes vers ce projet. Cet accompagnement vise d'une part à mieux préparer les jeunes à cette orientation spécifique et d'autre part à éviter les ruptures précoces de contrat d'apprentissage.

Point sur l'avancement du projet

-- La cohorte 2009/10 est suivie à N+1, les éléments remontent régulièrement au GREE au cours de l'année 2010/11. Ce groupe de recherche commence les entretiens d'évaluation en janvier 2011.

- La cohorte 2010/11 a été repérée lors de l'expression des intentions d'orientation en janvier 2011. Les actions prévues dans le parcours de découverte ont commencé en janvier 2011. L'accent est mis cette année sur la formalisation du parcours de découverte, la création d'une « mallette apprentissage » et le renforcement des partenariats institutionnels.

Point sur l'évaluation du projet

- L'évaluation a pour objectif, sur la base d'une comparaison groupe expérimental-groupe témoin, de mesurer et d'analyser les effets de la mise en place du dispositif sur les trajectoires d'orientation, sur l'affectation des élèves, sur la première année d'apprentissage (en particulier en s'intéressant à la question des ruptures de contrat) et le parcours scolaire. Deux méthodes sont utilisées : l'analyse statistique (aujourd'hui quasi-achevée) et le traitement d'entretiens menés auprès de 76 jeunes répartis à parité entre apprentis et élèves scolarisés en seconde ou dans l'enseignement professionnel. A ce jour, les entretiens sont achevés pour deux bassins de formation et sont en cours pour les deux autres. L'analyse statistique et des résultats partiels de l'enquête qualitative seront disponibles en juin 2011, les résultats définitifs en fin d'année.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p>Structure : Education Nationale - Rectorat de l'académie Nancy-Metz</p> <p>Contact : Laurence Naert, Chef du service académique d'information et d'orientation de l'Académie Nancy-Metz</p>	<p>Structure : Grée-2L2S (Université Nancy2)</p> <p>Contact : H. Lhotel, Y. Marcyan</p>	<p>Public visé : 3^{ème} + 3^{ème} DP6+ 3^{ème} SEGPA</p> <p>Territoire : Bassins d'éducation et de formation de Longwy – Briey, Bar-le-Duc – Commercy, Hayange- Thionville, Neufchâteau - Epinal</p> <p>Parties prenantes : CIO, EPLE,, CFA, Chambres consulaires</p>

ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES APPRENTIS

(AP DIISES-09)

Présentation synthétique du dispositif

Le projet consiste en l'expérimentation d'un processus d'accompagnement renforcé des aspirants apprentis ou apprentis par les missions locales en partenariats étroits avec 2 CFA, l'Education Nationale et les Chambres consulaires. Les outils et moyens sont mis en communs, tout jeune reçu par le CFA ou signant un contrat bénéficie d'un entretien avec un conseiller Mission Locale. Pour cela, le processus est scindé en 2 phases : La phase 1 en amont de la signature du contrat d'apprentissage et une phase 2 pendant l'exécution du contrat. Cette expérimentation a pour objectifs : de développer et faciliter l'accès des jeunes à l'apprentissage, de diminuer le taux d'abandon des contrats d'apprentissage, de permettre aux jeunes sans solution de rebondir sur une autre dynamique le maître mot de cette expérimentation étant la sécurisation des parcours.

Point sur l'avancement du projet

Le projet est aujourd'hui terminé. Nous sommes dans l'attente des résultats de l'évaluation. Il n'y a pas eu de difficulté majeure remettant en cause le déroulement de l'action. De nouveaux acteurs ont pu être intégrés sans remise en cause du processus. L'ensemble des partenaires intervenant sur leur cœur de métier afin de développer une mesure essentielle pour eux ont tous participés au bon fonctionnement de l'expérimentation. La preuve en est la volonté de tous de continuer après la fin de l'expérimentation et la sollicitation de CFA pour bénéficier de l'accompagnement en 2011. La différenciation groupe expérimental / groupe témoin n'a pas généré d'obstacle particulier dans la mesure où en amont du démarrage de l'expérimentation, les évaluateurs avaient anticipé les questions de nos partenaires. Tous ces points ont été abordés avec nos partenaires avant le démarrage de l'action.

Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation a pour objectif d'estimer l'impact de l'accompagnement renforcé des apprentis notamment sur la conclusion des contrats et sur le maintien en apprentissage. On cherche également à étudier la situation des jeunes à la sortie de leur formation en apprentissage.

L'enquête de la première cohorte, qui regroupe les jeunes entrés dans l'expérimentation en 2008, s'est terminée en décembre 2010. L'enquête est en cours pour la deuxième cohorte, la deuxième vague d'enquête ayant lieu en ce moment au CFA, et se terminera fin 2011. La DARES finance une troisième cohorte pour laquelle l'enquête vient de débiter.

Les résultats préliminaires de l'évaluation de la phase 1 ne montrent pas d'écarts significatifs entre jeunes accompagnés et jeunes bénéficiant du droit commun. Néanmoins des écarts importants, mais encore imprécis, apparaissent lorsque l'analyse est conduite sur certains sous-groupes. C'est la raison pour laquelle l'extension de l'évaluation à une troisième cohorte paraît nécessaire pour consolider ces résultats.

Les résultats de la phase 2 doivent être exploités notamment afin de définir le taux de rupture de contrat et le taux d'abandon des jeunes selon leur statut d'accompagnement.

Porteurs du projet	Evaluateur	Divers
<p>Structure : Mission Locale arrdt Tulle</p> <p>Contact : M. Seijo-Lopez –</p>	<p>Structure : CREST</p> <p>Contact : Roland Rathelot</p>	<p>Public visé : Jeunes de 15 à 25 ans de la Corrèze s'engageant sur la voie de l'apprentissage</p> <p>Territoire : Département de la Corrèze</p> <p>Parties prenantes : 3 Mission locales – CCI – CMA – MGI et SAIA – CFA bâtiment - Conseil Régional – Conseil Général - UT DIRECCTE</p>